

## TENNIS DE TABLE INDIVIDUEL ELITE ET PROMO CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL

*(Ouvert pour les PROMO aux Non Licenciés en Club et licenciés FFTT n'ayant jamais dépassé les 549 points, y compris les saisons antérieures)*



A noter :  
Code pour  
accéder à la  
salle 2738 **A**

❶ DATE : Mercredi 7 février 2024

❷ LIEU : LA ROCHE SUR YON

Salle Spécialisée Tennis de Table - Les Terres Noires **pour tout le monde ELITE et PROMO**

❸ HORAIRES : (12h30 - 17h00)

Pointage dans la salle à partir de **12h30 Impératif** - Début Compétition : **13h**

❹ GESTION ET QUOTAS DE LA COMPETITION

En fonction des résultats des secteurs, vous trouverez sur le site un tableau annonçant les quotas des qualifiés par secteurs.

L'inscription en Elite est libre.

❺ ENGAGEMENTS

**Les élèves qualifiés après les secteurs ont directement été inscrits sur USport par le secrétariat de l'Ugsel Vendée.**

*Pour vérifier votre liste d'élèves, vous retournez sur Ugselnet - USport et sur "Liste des inscrits en compétition", vous choisissez sous le menu championnat la compétition "Tennis de table individuel 2023/2024"- vous descendez sur Championnat Comité vous cliquez sur UGSEL Vendée puis "Filtrer" et là tous vos élèves inscrits apparaissent.*

ÉDUCER... TOUT UN SPORT !

## ⑥ REPLACANTS :

- Si un de vos élèves ne peut participer, prévenir immédiatement l'UGSEL pour prévoir son remplacement (prochain qualifié du secteur).
- Si un ou plusieurs élèves inscrits préalablement ne peut participer à ce Championnat départemental, **il est obligatoire de le signaler au responsable** Florent COUTELLIER (Portable 06.71.69.57.46) avant mercredi 7 février 10h00. **Si les responsables d'EPS ne communiquent pas ce changement, l'AS concernée sera amendée de 2 Euros par désistement non signalé !**

## ⑦ REGLEMENT :

- 1er Tour : Poules de 3 en 2 Sets gagnants de 11 Pts
- 2ème Tour : Les 2 premiers font un tableau final à 2 entrées (C'est à dire qu'il faut perdre 2 fois dans le tableau final pour être éliminé). **Rencontres en 2 sets gagnants de 11.**
- 1/4 – 1/2 – Finale en 3 Sets gagnants de 11
- Les 3èmes font une consolante simple
- Des modifications de dernière minute pourront être apportées à ce règlement.

## ⑧ SUR PLACE :

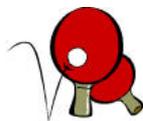
Merci de prévoir un PC portable pour les tableaux principaux et consolantes.

Tableaux téléchargeables sur place ou en amont à l'adresse ci-dessous sur le site internet- Page « Tennis de Table » [ICI](#)

[Lien règlement national](#) Edition Saison 2023/2024

## ⑨ CALENDRIER :

- **REGIONAL PROMO INDIVIDUELS** : Le 21 février 2024 à St Macaire en Mauges



Seront qualifiés les 10 premiers en garçons et les 6 premières en filles

- **CHAMPIONNAT PROMOTIONNEL ET ELITE PAR EQUIPES BF/BG – MF/MG**

Pour le promo : rappel : Les joueurs doivent être non licenciés ou licenciés FFTT n'ayant jamais dépassé les 549 points, y compris les saisons antérieures. Vérification : FFTT - Classement – Nom du joueur ou application FFTT

**Départemental : le 13 mars 2024 à la Roche sur Yon**

**Régional : Le 10 avril 2024 à Cholet (49)**

**National : en mai 2024 à Pessac (33)**

- **CHAMPIONNAT ELITE** :

**Régional : Le 27 mars 2024 au Mans (72)**

**National : en mai 2024 à Pessac (33)**